



Communiqué de presse

10 octobre 2011

Harmonuits : une formation pour un label

Sensibiliser l'ensemble des acteurs du monde de la nuit aux nuisances nocturnes, aux comportements à risques et à la lutte contre les discriminations, telle est la raison d'être du dispositif Harmonuits. Une démarche qui doit s'adapter en permanence, selon les acteurs concernés. Un nouvel exemple avec la première session de formation des associations étudiantes labellisées récemment ...

HARMONuits
Le guide bon esprit



Gestes de premier secours, responsabilité pénale et juridique, risques routiers, discriminations, sexualité, addictions... des actions de sensibilisation qu'Harmonuits

mène régulièrement auprès de ses établissements de nuit. D'autant plus qu'il existe des obligations de formations dans certains de ces domaines pour les professionnels.

Ce qui n'est pas le cas des associations étudiantes. Harmonuits, qui a labellisé 12 d'entre elles pour la première fois cette année, en a bien conscience. C'est pourquoi le comité d'agrément, composé des partenaires du dispositif - CCI Côte-d'Or, Ville de Dijon, UMIH, Préfecture de la Côte-d'Or et Police – leur a octroyé le précieux label sous réserve de leur participation à une journée de formation gratuite.

La première session se déroulera mardi 11 octobre.

En raison du mouvement d'étudiants fréquent au sein des associations, et notamment du renouvellement annuel du bureau, il prévu de reconduire cette formation chaque année. Les associations, parmi lesquelles les fédérations du Groupe ESC Dijon Bourgogne et Génération Campus, se réjouissent de cette initiative.

La journée du 11 octobre leur permettra également d'échanger avec l'ensemble des acteurs du dispositif Harmonuits, afin de faire part de leurs éventuelles revendications et de leur implication dans ce travail en commun (par exemple leur utilisation de la ligne Pleine Lune de Divia).

Les chefs d'établissement seront également invités à partager leurs difficultés. Une trentaine d'établissements est dorénavant labellisée.

Votre contact presse :

Belinda BELIN
03 80 65 92 52
belinda.belin@cci21.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or
Votre espace presse sur : www.cci21.fr/fr/cci-presse